

TÉLÉVISION CITOYENNE ET DE PROXIMITÉ

Continuité gouvernementale

Selon l'Académie des Sciences morales et politiques, le volume total des aides publiques à la presse écrite représentait en 2001 environ 6,5 milliards de francs, soit 11% du chiffre d'affaires total de la presse. Le soutien de l'Etat prend la forme variée de 19 aides. Les aides indirectes représentent 94% du volume et s'appliquent à la plupart des publications, contre 6% qui sont ciblées. Le Ministre de la Culture et de la Communication a annoncé que les aides fiscales, publiques et parafiscales à la presse de 2002 seraient globalement reconduites en 2003.

Pour les aides à la télévision locale, elles seront aussi reconduites : il n'y aura rien en 2003. Comme avant. La loi du 1er août 2000 avait obligé le gouvernement à remettre un rapport sur le développement de la télévision citoyenne et de proximité avant le 1er août 2001. En avril 2002, il était encore sur les bureaux des ministères. Il est à nouveau en chantier. Sortira-t-il en 2003 ? Permettra-t-il de prendre des mesures fiscales pour 2004 ? Impatients de la proximité, ne pas s'abstenir : commencez tout de suite avec vos moyens locaux, sans attendre l'aide de l'Etat...

Continuité de la PQR

Suite aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement étudie un assouplissement des secteurs interdits de publicité à la télévision. Jean Louis Prévost, Président du Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale, ne veut pas que la télévision puisse accéder aux secteurs interdits, notamment la distribution. Cela représente 290 millions d'euros de recettes publicitaires pour la PQR, sur un chiffre d'affaires de 2,4 milliards. On comprend qu'il ne veuille rien perdre !

Privée inquiète

Les salariés de Télé Lyon Métropole ont fait grève pour attirer l'attention sur les menaces de restructurations qui pèsent sur la chaîne privée. Détenue à près de 50% par Le Progrès, elle continue de perdre beaucoup d'argent : plus de deux millions d'euros par an. Le groupe de presse du Progrès, Socpresse, a néanmoins déposé des dossiers de candidature à Grenoble et Nantes.

Associatives expérimentales

Le CSA continue à donner des autorisations temporaires pour des télévisions associatives en hertzien, comme Activa TV à Toulouse, Zaléa ou TV Bocal à Paris, Canal Cité à Carcassonne et Télé-Vision Montreuil... L'occasion de faire l'apprentissage des grandeurs et difficultés du métier.

M. Aillagon a déclaré à l'Assemblée que « le développement des télévisions associatives mérite d'être encouragé. Mais (...) faute de ressources elles doivent se contenter d'autorisations temporaires et ne peuvent pas réellement se développer. (...) Pour autant la mise en place d'un fonds de soutien à l'échelle nationale n'apparaît pas pour l'instant en tout cas réaliste. » (...) « Permettre à ces télévisions de recevoir des subventions des collectivités territoriales constituerait également une solution qui le cas échéant sera précisée par la loi. »

Publiques locales

Pour l'appel à candidatures lancé en hertzien analogique à Nantes, il y a aussi une candidature associative, mais défendant l'idée d'une télévision locale de service public. Au CSA de trancher entre ce projet et ceux de TV Breizh (TF1, Berlusconi...) allié à Ouest France, ou de la Socpresse (Presse Océan, Courrier de l'Ouest, Maine Libre etc, et l'équipe de foot nantaise), alliée au Télégramme de Brest. Parmi les tous premiers critères : la prise en considération du pluralisme. Autre candidature en hertzien, mais cette fois dans la plaine du Forez, avec là aussi une conception de « service public local ». Une idée qui fait son chemin.

Câblées nouvelles

Le CSA a approuvé les conventions de Canal Wingen (Bas Rhin), Pam TV (Pont à Mousson), TVPI câble (Bayonne, Anglet et Biarritz), et Télévision locale de Fresnoy le Grand (Aisne). Des diffusions temporaires ou exceptionnelles ont également été autorisées à Besançon et Tours.

Subsidiarité !

Le « journal de chez vous » service interactif national proposant des informations locales par satellite et câble, a fermé son antenne, faute de repreneur. Pas encore arrêtée, mais sérieusement menacée, la chaîne nationale Régions, codétenue par France Télévision (50%), Wanadoo (40%) et Dexia (10%), qui souffre de sa faible audience. TPS ne veut plus la diffuser à partir de mai 2003 et Wanadoo ne veut plus la soutenir.